



Chaise roulante miniature, fabriquée en matériaux recyclés à Madagascar.

Présentation de projet

Centre d'accueil pour enfants handicapés Madagascar

Association Zazakely Suisse
Chemin de Sur-Ville 9
1136 Bussy-Chardonney, CH



<https://www.zazakelysuisse.ch/> - info@zazakelysuisse.ch - (+41) 79 278 02 07

1. ABRÉVIATIONS	2
2. L’ASSOCIATION	2
2.1 Association Zazakely Suisse	2
2.2 Association Fiadanantsoa	3
2.3 Partenariats à long terme	3
2.4 Ils et elles nous ont soutenu, entre autres !	3
3. INTRODUCTION AU PROJET	3
4. CONSTATS	4
4.1 Constat général	4
4.2 Constats liés aux enfants handicapés	4
5. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	4
5.1 Objectif général	4
5.2 Objectif du projet et résultats attendus	5
6. RESSOURCES	5
6.1 Ressources existantes	5
6.2 Ressources nécessaires	6
7. REALISATION	6
7.1 Bâtiment	6
7.2 Types d’accueils	6
7.3 Atteindre les résultats attendus (voir point 5.1)	6
8. PARTENARIATS	7
8.1 À Madagascar	7
8.2 En Suisse	8
9. ÉVALUATION	8
10. CONSEQUENCES SUR LA REGION	8
11. POSSIBILITES D’AVENIR	9
12. FINANCES	9
12.1 Coûts	9
12.2 Budgets	9
12.3 Totaux et recherches de fonds	10
13. CALENDRIER	10
14. PERSONNE DE CONTACT	10
15. ANNEXES	11
15.1 Statuts	11
15.2 Historique et récolte de fonds	12
15.3 Chiffres de l’association	13
15.4 Budgets et comptabilité des années 2022 à 2025	14
15.5 Coûts et budgets du projet	18
15.6 Devis du bâtiment	21

1. Abréviations

ARRR : Ando Ratiandraibe Rakotoarijaona Razafimbelo, responsable du pôle santé à Fiadanantsoa, initiatrice et co-rédactrice du projet, future directrice (été 2025)

CSB : Centre de Santé de Base de Fiadanantsoa

JPC : Jean-Pierre Counet, trésorier de l'association Zazakely Suisse, co-rédacteur et coach du projet

OR : Orolie Ramarovavy, directrice du site de Fiadanantsoa et responsable du pôle « agriculture et ferme »

2. L'association

2.1 Association Zazakely Suisse

Le 22 octobre 2006, à la suite d'un voyage de cinq semaines de la famille Counet dans le quartier de Mahazine (Antsirabé, Madagascar), Madame Monica Pedrazzi Counet et Monsieur Jean-Pierre Counet fondent L'Association Zazakely Suisse, dont le siège se trouve à Bussy-Chardonney (VD)¹.

Investie pour soutenir les besoins de base des enfants du quartier de Mahazine (scolarité, repas, locaux, familles, logements, sanitaires), elle s'étend, dès 2011, au « terrain » de Fiadanantsoa. Ce site, situé à 15km de Mahazine, a pour volonté de proposer des apprentissages (agriculture, élevage et tissage) aux élèves diplômé-e-s, ainsi que de récolter des denrées alimentaires destinées aux enfants de l'école. Par la suite, à la demande des habitant-e-s de la région, l'association se penche sur le domaine de la santé, construit et met en place un centre de santé (2014) ainsi qu'une maternité (2015-2016).

Entre 2015 et 2018, l'association stabilise ses activités et améliore ce qui a été mis en place jusqu'alors, notamment avec le renforcement des habitations des élèves, des contrôles médicaux réguliers et la mise en place de prévention en hygiène et sexualité.

En 2020, à la demande d'une petite sœur de l'Évangile, bénévole depuis les débuts de l'association à Mahazine et habitante du quartier, l'association accepte d'apporter une aide financière pour le réaménagement de la partie de la prison d'Antsirabé dédiée aux femmes. Elle fera de même en 2023, avec la partie des mineurs.

Afin de financer ses activités, l'association reçoit des dons privés et propose des ventes d'artisanat malgache. Depuis 2011, elle organise et participe à des événements ponctuels, tels que des marches et courses parrainées. Depuis 2023, elle a également l'opportunité d'être invitée à assister à des manifestations vaudoises². Le budget annuel pour les frais des activités usuelles, pour les trois sites confondus³, s'élève à environ 50'000 CHF⁴.

Actuellement, l'association suisse compte environ 30 bénévoles régulier-ère-s. À Fiadanantsoa, 9⁵ personnes malgaches sont employées, ainsi que 3 aides ponctuelles. Quant à Mahazine, 13⁶ employé-e-s malgaches travaillent quotidiennement pour les 300 élèves, étudiant-e-s et apprenti-e-s⁷.

¹ Voir annexes, point 15.1

² Voir annexes, point 15.2

³ Suisse, Mahazine et Fiadanantsoa

⁴ Voir annexes, point 15.4

⁵ La directrice, la responsable santé, 3 gardiens, une sage-femme, deux infirmiers et un fermier

⁶ Le directeur, 2 gardiens, 3 cuisinier-ère-s, un responsable de la spiruline, une infirmière, 5 enseignant-e-s

⁷ Voir annexes, point 15.3

2.2 Association Fiadanantsoa

L'association Fiadanantsoa est une branche de l'association Zazakely Suisse. Il s'agit d'une association malgache à but non lucratif, fondée en 2011 et dont le siège est situé dans le fokontany de Fiadanana à Andranomanelatra, une commune proche de la ville d'Antsirabé.

En juin 2014, l'association inaugure un CSB ayant pour but de favoriser l'accès aux soins de la population environnante et en octobre 2016, les activités se développent à travers la mise en activité d'une maternité. En 2020, depuis le début de la pandémie du Covid-19, l'association a commencé à soutenir les personnes en situation d'handicap de la commune d'Andranomanelatra.

2.3 Partenariats à long terme

À Madagascar :

- Les Petites Sœurs de l'Évangile (Charles de Foucault)
- OSCAPE, Organisation de la Société Civile d'Antsirabe Pour l'Enfance
- École publique d'Antsirabé
- Université et hautes écoles d'Antsirabe
- Trano Fitiavana, centre pour personnes handicapées adultes à Antsirabé
- Mairie d'Antsirabé II

En Suisse / international :

- Association Zazakely France
- proMADAGASCAR
- Soga, Animation culturelle Malagasy en Suisse
- Groupe Missions Aubonne

2.4 Ils et elles nous ont soutenus, entre autres !

- Monsieur Jean-Luc Gilles (HEP)
- Monsieur Killian Scartezzini (Médecin)
- Madame Anne Pittet (Doctoresse)
- Madame Laurence Creteigny (Députée au Grand Conseil)
- Monsieur Igor Santucci (Secrétaire général au Grand Conseil)
- Les Rotary clubs de Morges et d'Aubonne

3. Introduction au projet

Lors de la pandémie du Coronavirus, la pauvreté, déjà bien réelle, a encore augmenté. La population malgache a particulièrement souffert et les plus défavorisé·e·s se sont davantage appauvri·e·s. Dans ce contexte, la directrice du CSB a fait connaissance de personnes handicapées, dont des enfants, qui, jusqu'à alors, étaient cachées.

Des journées organisées par le CSB et la mairie d'Antsirabé II ont permis à des personnes handicapées de tout âge de recevoir des soins et des médicaments. À ces occasions, le président de l'Association des personnes handicapées de la région a émis le souhait d'ouvrir un centre pour venir en aide à ces personnes particulièrement démunies. Après discussions et réflexions, il a été décidé que l'Association Zazakely crée et gère ce centre dans le cadre du CSB, tout en collaborant de manière étroite avec le président et son association.

4. Constats

4.1 Constat général

La région du Vakinankaratra compte une population d'environ 2 millions d'habitant·e·s. Selon les estimations, environ 100'000 jeunes sont en situation d'handicap (tous types d'handicaps confondus), soit 5 % de la population totale de la région⁸.

Plus précisément, la commune rurale d'Andranomanelatra⁹ compte une population de plus de 20'000 habitant·e·s. Parmi eux·elles, environ 100 sont des jeunes en situation d'handicap. Ces chiffres soulignent l'importance de la création d'un centre d'accueil pour les jeunes personnes handicapées de cette commune.

Actuellement, il n'existe qu'un seul centre d'accueil pour les personnes handicapées pour toute la région du Vakinankaratra.

4.2 Constats liés aux enfants handicapés

Les enfants en situation d'handicap d'Andranomanelatra sont confrontés à de nombreuses difficultés, notamment :

- l'exclusion sociale : les jeunes en situation d'handicap sont souvent marginalisés et exclus de la vie sociale et communautaire ;
- l'accès limité, voire inexistant, à l'éducation et à la santé ;
- le manque de soutien familial : les familles des enfants handicapés sont souvent confrontées à des difficultés financières et sociales qui les empêchent de fournir un soutien adéquat à leurs enfants.

5. Objectifs et résultats attendus

5.1 Objectif général

Appliquer les droits de l'enfant définis par la CIDE (Convention des droits de l'enfant) aux jeunes personnes en situation de handicap de Madagascar. Selon la CIDE, chaque enfant a le droit :

- d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- d'aller à l'école
- d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
- de ne pas faire la guerre, ni la subir
- d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- de jouer et d'avoir des loisirs
- à la liberté d'information, d'expression et de participation
- d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

⁸Les chiffres viennent du site du ministère de l'intérieur et ont été vérifiés auprès de la commune. Toutefois, il n'est pas évident d'effectuer des statistiques dans un pays tel que Madagascar et, par conséquent, il est fort probable qu'ils soient en-dessous de la réalité.

⁹ Commune de la région du Vakinankaratra et dans laquelle se trouve l'association Fiadanantsoa.

5.2 Objectif du projet et résultats attendus

Accueillir, nourrir, soigner, scolariser et sociabiliser douze mineur-e-s en situation de handicap de la région du Vakinankaratra.

Résultats attendus :

1	Les 12 places à disposition sont occupées
2	Les résident-e-s sont les mineur-e-s avec le moins de ressources familiales et économiques
3	Les résident-e-s sont accompagné-e-s 24h/24
4	Les résident-e-s reçoivent des soins adaptés à leur handicap
5	Les résident-e-s bénéficient de matériel adapté à leur situation personnelle
6	Les résident-e-s reçoivent à manger 3 fois par jour, des repas complets et diversifiés
7	Les résident-e-s suivent des cours adaptés à leur niveau
8	Les résident-e-s participent aux activités du site de Fiadanantsoa
9	Les résident-e-s participent à des activités sociales hors du site de Fiadanantsoa
10	Le personnel de santé de Fiadanantsoa intervient dans le centre d’accueil
11	Le personnel est formé à l’accompagnement de personnes en situation de handicap
12	Chaque enfant a un projet personnel
13	L’alimentation des résident-e-s et du personnel est assurée par les productions du terrain

6. Ressources

6.1 Ressources existantes

Le projet a été imaginé car des ressources pertinentes au sein de l’association existent déjà. Elles faciliteront la mise en place de cette nouvelle infrastructure et permettront probablement une meilleure efficacité ainsi qu’une durabilité souhaitée.

Reconnaissance	Le lieu est actuellement reconnu et accepté de la population locale. Une confiance a été installée depuis plus de 10 ans entre l’équipe de Fiadanantsoa, l’association et les bénéficiaires. De plus, la participation de l’association aux journées sur le handicap a permis à la responsable de tisser des liens avec des familles concernées ainsi qu’avec les autorités.
Infrastructures et matériel	Le site de Fiadanantsoa bénéficie déjà de 2 infrastructures liées à la santé. Ces dernières possèdent du matériel de qualité et adéquat, qui pourra être utilisé également au profit des jeunes concerné-e-s par le nouveau centre.
Ressources humaines	Au centre de santé et à la maternité, 3 personnes sont employées : 2 infirmiers et une sage-femme. Les consultations n’étant pas continues, ces dernières ont du temps à disposition. Le personnel de santé sera donc également investi pour le nouveau centre d’accueil. En février 2024, un nouveau comité de l’association Fiadanantsoa a été constitué. Il comprend des personnes aux compétences diverses¹⁰, ainsi que les 2 responsables du site de Fiadanantsoa . Ce comité permettra davantage de liens avec la population locale,

¹⁰ Une responsable commerciale et mère d’accueil, un professeur de français retraité, une enseignante retraitée, une personne en situation de handicap, le directeur de l’école à Mahazine, une petite Sœur

	mais également de suivre le développement des activités, leur bonne réalisation et les évaluations. Jean-Pierre Counet, éducateur, enseignant puis directeur d’une école pour enfants handicapés vaudoise, partage ses connaissances et expériences.
Partenariats	Voir point 8.
Alimentation	Sur le site de Fiadanantsoa, l’agriculture et l’élevage sont centraux. Les productions permettront d’assurer des repas complets pour les résident-e-s ainsi que ceux du personnel. OR travaille actuellement sur des possibles réaménagements du site, afin de favoriser cet objectif sur la base de ce qui existe déjà.
Loisirs	La diversité des activités du site de Fiadanantsoa permettra aux résident-e-s d’y participer, selon leurs intérêts et leurs capacités. Par exemple, ils et elles pourront participer à certaines récoltes et plantations, ainsi qu’au soin des animaux de la ferme.

6.2 Ressources nécessaires

Financements	Afin d’aboutir les travaux et l’aménagement dans de bonnes conditions, ainsi qu’initier la phase de recrutement/formation, les financements sont indispensables.
Personnel et formateur-ric-e-s	Afin de pouvoir lancer l’activité du centre, le recrutement de personnel ainsi que la formation de ce dernier est nécessaire.

7. Réalisation

7.1 Bâtiment

Il s’agit, dans un premier temps, de construire un bâtiment adapté à différents types d’handicap, sans barrières architecturales pour permettre l’accès aux enfants en chaise roulante et malvoyants, voire aveugles. Les pièces suivantes seront construites en conséquence : 2 chambres pour les filles, 2 chambres pour les garçons, une salle de loisirs, une salle à manger, une cuisine, un économat, une garde-robe et une salle de repassage, 4 salles de bain et toilettes, un local pour le personnel et un bureau.

Les plans ont été pensés par ARRR, JPC, Monsieur Hhajatiana Rivoherilaza¹¹ et l’ingénieur de l’entreprise de construction.

7.2 Types d’accueils

Le centre accueillera des enfants :

- en externat (accueil de jour) pour ceux qui vivent proches ;
- en internat pour ceux qui habiteraient trop loin pour effectuer les trajets quotidiennement, dont les parents ne peuvent pas assurer les trajets ou pour les enfants sans famille ou délaissés par elle. Pour les situations les plus complexes, les enfants pourraient rester jusqu’à ce qu’ils atteignent la majorité et qu’ils soient pris en charge par une autre structure.

7.3 Atteindre les résultats attendus (voir point 5.1)

Afin de faciliter la lecture, l’expression « équipe pluridisciplinaire » sera utilisée. Elle fait référence à l’équipe médicale, l’équipe pédago-éducative, ARRR, OR et JPC.

¹¹ Gérant de l’entreprise malgache NYSOA Construct

1	Occupation des places De la sensibilisation est faite par l’équipe pluridisciplinaire, le comité de Fiadanantsoa et les autorités communales.
2	« Sélection » des résident-e-s La situation familiale et économique de chaque enfant est évaluée par l’équipe pluridisciplinaire. Les enfants de la commune d’Andranomanelatra sont priorités.
3	Accompagnement 24h/24 Le matin et l’après-midi, les enfants fréquentent l’école donnée par des enseignant-e-s. Ils sont encadrés par des éducateur·rice·s pour les repas et les loisirs. Le soir, ils sont également accompagnés par des aides soignant-e-s jusqu’à la reprise de l’école.
4	Soins adaptés Une équipe pluridisciplinaire évalue les besoins de chaque enfant en fonction de son handicap (physique, mental, psychique, sensoriel) et de son âge.
5	Matériel adapté Concernant les infrastructures, voir point 6.1. Une fois les résident-e-s choisi-e-s, des achats spécifiques correspondant à leur situation sont effectués.
6	Alimentation régulière et complète
7	Enseignement adapté Les enseignant-e-s et éducateur·rice·s reçoivent des formations spécialisées. L’équipe pluridisciplinaire définit les enseignements utiles et possibles d’amener aux résident-e-s.
8	Activités internes L’équipe pluridisciplinaire propose des activités adaptées aux résident-e-s, concrètes et régulières, telles que la participation à la plantation et à la récolte ou le soin des animaux. Les activités sont en adéquation avec le cycle de culture et d’élevage naturel.
9	Activités externes L’équipe pluridisciplinaire se met au courant des événements des environs, estiment la possibilité de participation des jeunes et imaginent des solutions. Des activités conjointes avec l’école de Mahazine sont entreprises.
10	Personnel de santé
11	Formation du personnel En collaboration avec les hautes écoles de santé malgaches et des formateur·rice·s suisses, les membres de l’équipe pluridisciplinaire reçoivent des formations spécialisées en amont. Selon les profils des résident-e-s, ils-elles participent à de nouvelles formations.
12	Développement personnel L’enseignement « ordinaire » n’étant pas pertinent, chaque enfant a son propre projet personnel afin d’atteindre un maximum d’autonomie et de construire une vie intéressante et décente en vue de sa majorité. Le projet est évolutif, en fonction des progrès observés et des besoins constatés par l’équipe pluridisciplinaire. Les demandes de la famille et du jeune sont écoutées et le projet personnel est co-élaboré.
13	Alimentation et productions Les cultures et l’élevage sont (re)pensés afin d’assurer une alimentation complète durant l’entièreté de l’année.

8. Partenariats

8.1 À Madagascar

Une collaboration étroite existera avec la commune d’Andranomanelatra, principalement pour la dimension administrative, pour les autorisations d’exploiter et la gestion des dossiers familiaux (par exemple pour les enfants non déclarés, pour l’obtention des signatures des personnes responsables et pour les enfants en internat).

Une collaboration aura également lieu avec Trano Fitiavana, un centre pour personnes handicapées adultes à Antsirabé, afin que la sortie des résident·e·s du centre de Fiadanantsoa, une fois la majorité atteinte, se fasse dans les meilleures conditions. Diverses rencontres et discussions ont déjà eu lieu et ont permis de construire le présent projet.

Un partenariat avec l'université d'Antananarivo, avec qui nous avons déjà eu des collaborations, et des hautes écoles malgaches en santé, pourrait également être possible, afin de former des étudiant·e·s et recruter du personnel qualifié dans le domaine du handicap.

L'Association des personnes handicapées de la région du Vakinankaratra.

8.2 En Suisse

En termes financiers, le Rotary Club de Morges s'est engagé à faire don de 5'000 CHF durant 3 années.

Une possible collaboration avec la HES-SO Lausanne, avec qui nous avons déjà collaboré, pourrait être envisagée pour le volet formation.

9. Évaluation

Les différents domaines¹² du projet seront régulièrement évalués, dès la mise en activité du centre d'accueil. ARRR estimera la régularité des évaluations lorsque les premier·ère·s résident·e·s seront accueilli·e·s. Toutefois, un suivi continu sera indispensable afin de juger l'évolution ainsi que la qualité sur le long terme.

Les principaux axes seront

- l'adéquation
- l'efficacité
- la réalisation des objectifs

Chaque évaluation sera effectuée au moyen de discussions en réseau et du remplissage d'un document co-élaboré en amont entre les équipes malgache et suisse. Il sera constitué d'une liste d'items¹³ liés aux axes précédemment mentionnés.

Les documents seront remplis en intégrant un maximum d'acteur·rice·s impliqué·e·s dans la vie de l'enfant et/ou pour le centre de santé. Selon la pertinence, seront invité·e·s à participer ARRR, OR, JPC¹⁴, l'équipe de santé, l'équipe pédago-éducative, le comité de l'association Fiadanantsoa, Monsieur Hhajatiana Rivoherilaza, la famille du·de la résident·e et, si possible, le·la résident·e.

10. Conséquences sur la région

Le centre d'accueil peut contribuer au développement de la commune d'Andranomanelatra. Il peut créer des emplois et des opportunités économiques. Au niveau social, il permettra de montrer que tous les enfants ont des droits, que l'on ne discrimine pas un enfant par son handicap, quel qu'il soit. L'égalité et la justice sociale seraient ainsi mises en avant.

¹² Travaux, aménagements, soins, loisirs, éducation, alimentation et productions.

¹³ Exemples : efficacité du soin a, évolution de l'apprentissage b, humeurs durant l'activité c, pertinence de la sortie d, facilité à manger le repas e, etc.

¹⁴ JPC s'entretient une fois par mois, par appel-vidéo, avec les directeur·rice·s et responsables des deux sites. Concernant le présent projet, il s'impliquera en tant que « coach ».

11. Possibilités d'avenir

Selon la demande, il serait envisageable d'accueillir jusqu'à 24 jeunes. Les plans architecturaux ont déjà été pensés en conséquence.

Il serait également envisageable de développer une activité lucrative dans l'intention d'autonomiser entièrement le centre.

12. Finances

12.1 Coûts

Les détails de chaque montant se trouvent en annexe¹⁵.

Bâtiment ¹⁶	110'275 CHF
Aménagement intérieur	2'770 CHF
Literie	1'130 CHF
Cuisine et salle à manger	160 CHF
Matériel de nettoyage	65 CHF
Matériel sanitaire	390 CHF
Matériel de soins en cas de crise	90 CHF
Véhicule adapté	15'000 CHF
Divers et imprévus	2'000 CHF
TOTAL	131'880 CHF

12.2 Budgets

Budget approximatif pour le fonctionnement des 2 premières années.

	Année 1	Année 2
Formation du personnel	10'000 CHF	2'000 CHF
Salaires	6'048 CHF	6'048 CHF
Scolarisation des enfants	2'880 CHF	2'880 CHF
Entretien général	2'000 CHF	2'000 CHF
Matériel scolaire et loisirs	2'000 CHF	CHF 500
Divers et imprévus	5'000 CHF	CHF 580
TOTAL	27'928 CHF	14'008 CHF

¹⁵ Voir annexe point 15.5

¹⁶ Voir annexe point 15.6

Budget approximatif pour une année courante.

Salaires	6'048 CHF
Scolarisation des enfants	2'880 CHF
Entretien général	2'000 CHF
Matériel scolaire et loisirs	500 CHF
Divers et imprévus	580 CHF
TOTAL	12'008 CHF

12.3 Totaux et recherches de fonds

Coûts (point 12.1)	131'880 CHF
Budget pour le fonctionnement de la première année (point 12.2)	27'928 CHF
Budget pour le fonctionnement de la deuxième année (point 12.2)	14'008 CHF
TOTAL	173'816 CHF

Montant total cherché	173'816 CHF
Montant récolté	60'000 CHF
Montant manquant	113'816 CHF

13. Calendrier

Élaboration du projet	Début 2023 à début 2024
AG extraordinaire : vote en faveur du lancement du projet	Février 2024
« Mada-Marche » : marche parrainée pour récolter des fonds	Septembre 2024
Lancement du projet	Novembre 2024
Lancement des travaux	Décembre 2024
Voyage de JPC sur place	Février 2025
Révision du document de projet	Mars à avril 2025
Récolte de fonds pour la finalisation des travaux et la mise en activité	2025
Fin des travaux de construction (estimation)	Été 2025
Début du recrutement et de la formation du personnel (estimation)	Automne 2025
Accueil des enfants bénéficiaires (estimation)	Début 2026
Formation du personnel	Début 2026 à fin 2027

14. Personne de contact

Jean-Pierre Counet
Trésorier
info@zazakelysuisse.ch
jpcounet@bluewin.ch
079 278 02 07

15. Annexes

15.1 Statuts

Association Zazakely Suisse Forme juridique et Siège : Art. 1 L'Association Zazakely Suisse est une association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivant du code civil Suisse, pour autant que les présents statuts n'y dérogent pas. Art. 2 Le siège de l'association est à : Ch. De sur Ville, 9, 1136 Bussey-Chardonney Art. 3 La durée de l'association Zazakely Suisse est indéterminée. Buts de l'association : Art. 4 L'association a pour but de venir en aide aux enfants du quartier Mahazina à Antsirabe – Madagascar. Elle récolte des fonds dans le but d'améliorer le centre social du quartier. Elle aide à scolariser les enfants du quartier en parrainant le coût de la scolarité des enfants et en parrainant le financement des éducateurs, enseignants, intervenants sanitaires et la directrice du centre. Elle favorise la vente des produits par les travailleuses du quartier Elle a pour but de développer le bas du quartier de Mahazina appelé le Quartier de la Solidarité. Tous ces buts, se font en partenariat avec l'association Zazakely France. Organe et procédure : Art. 5 a. Peuvent devenir membres de l'association toutes personnes qui ont été acceptées comme telles par le comité exécutif de l'association. b. Le comité exécutif tient à jour la liste des membres. Il peut en retirer les personnes ayant plus de deux ans de retard dans le versement de leurs cotisations. c. L'assemblée générale peut décider de suspendre ou de retirer le statut de membre à une ou plusieurs personnes pour juste motif, notamment si la ou les personnes concernées ont porté préjudice à l'association. d. Chaque membre peut sortir à tout moment de l'association en faisant part de sa décision au comité exécutif. Organe et procédure : Art. 6 Les organes de l'association sont l'assemblée générale, le comité exécutif et le vérificateur des comptes.		Art. 7 L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle réunit tous les membres de l'association et prend les décisions importantes. Elle est compétente notamment pour : a. Modification des statuts ; b. Nomination des membres du conseil exécutif et du vérificateur des comptes ; a. Voter la décharge du comité ; b. Adopter le règlement ; c. Etc... Art. 8 a. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année en session ordinaire. b. L'assemblée générale est convoquée sur ordre du comité exécutif ou par un cinquième des membres de l'association. c. Les convocations se font par voie de courrier postal au moins 20 jours avant la date de l'assemblée générale. d. Toute proposition à soumettre à l'assemblée générale doit parvenir au comité au moins 10 jours à l'avance. Art. 9 a. Chaque membre dispose d'une voix. b. Les décisions de l'assemblée générale relatives à la dissolution ou à la modification des statuts sont prises à la majorité des deux tiers. Les autres décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Art. 10 L'administration de l'association est confiée à un comité exécutif qui assure la gestion des avoirs et des projets de l'association. Art. 11 Le comité exécutif se compose de 3 à 8 membres de l'association, dont au moins un président, un trésorier et un secrétaire. Le comité exécutif est réélu lors de chaque assemblée générale ordinaire. Art. 12 Le comité prend toutes les décisions utiles au bon fonctionnement de l'association. Il assure notamment les charges suivantes : • Représenter l'association vis à vis des tiers ; • Diriger son activité ; • Gérer le budget et les ressources de l'association ; • Passer et signer les contrats et autres actes au nom de l'association ; • Convoquer et présider les assemblées générales ; • Déléguer certaines tâches à des tiers ; • Etc... Art. 13 Les décisions du comité exécutif sont prises à la majorité simple. Art. 14 a. Le comité représente l'association vis à vis des tiers.
---	--	--

c. Les membres du comité exécutif engagent l'association par la signature collective à deux, dont celle du président ou du vice – président. Ressources et responsabilités Art. 15 Les ressources de l'association comprennent : • Les cotisations des membres ; • Les dons et les legs ; • Les subventions privées ou officielles. Art. 16 Le montant des cotisations est fixé par l'assemblée générale. Art. 17 Les membres de l'association ne sont pas responsables personnellement des dettes sociales qui ne sont garanties que par l'actif social de l'association. Dissolution Art. 18 a. La dissolution de l'association peut être décidée par l'assemblée générale. b. En cas de dissolution, les avoirs de l'organisation, une fois les comptes bouclés, seront donnés à une organisation poursuivant un but similaire ou une fondation humanitaire. Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée constitutive du 22.10.2006 à Bussey-Chardonney , La présidente : Monica Pedrazzi – Counet La secrétaire : Lydie Schmidt	
---	--

15.2 Historique et récolte de fonds

	En Suisse	Recherches de fonds et sensibilisation (CH)	À Mahazine	À Fiadanantsoa	Soutiens ponctuels
2006	Création de l'association		Installation de l'eau, de l'électricité et des meubles à l'école		
2007			Réaménagement des toitures des maisons des élèves		
2008		« Des briques pour Zazakely » afin de construire le second bâtiment scolaire	Début du financement des salaires des employé-e-s		
2009			Construction du second bâtiment scolaire Installation d'une borne d'eau potable		
2010			Construction de sanitaires et suite des réaménagements des maisons des élèves Début de la production de spiruline		
2011	Le service civil suisse reconnaît l'association	« Liège-Assise » : marche parrainée afin de financer l'achat du terrain de Fiadanantsoa et son arborisation	Nouveau directeur : Monsieur Jean-René Razafimahafaly	Achat du terrain de Fiadanantsoa (3 hectares) pour proposer des apprentissages Directrice : Madame Orolie Ramarovavy	
2012	Collaboration avec l'HEP Lausanne et l'Université de Antananarivo		Stabilisation	1250kg de riz sont récoltés pour les enfants de l'école	
2013		Paléo Festival	Stabilisation	Stabilisation	
2014			Participation des familles à la scolarisation de leur(s) enfant(s) et mise en place d'une assemblée des parents Début des visites médicales	Achat d'un terrain voisin Construction et mise en activité du Centre de Santé de Base	
2015		« Ça Roule de Source » afin de financer la construction de la maternité	Poursuite des aménagements des habitations des élèves	Constructions de la ferme et de la maternité	
2016	Fête des 10 ans Visite de député-e-s vaudois-e-s à l'association		Première étudiante soutenue et diplômée à l'université	Naissance du premier bébé	
2017			Stabilisation	Stabilisation	
2018	Voyage de groupe avec des jeunes vaudois-e-s	Repas de soutien organisé par le groupe de jeunes	Reconstruction de trois maisons	Stabilisation	Financement du réaménagement de la partie dédiée aux femmes à la prison d'Antsirabe
2019			Stabilisation	Stabilisation	
2020			Aides alimentaires aux familles des élèves, distribution de matériel hygiénique et de bidons d'eau, favoriser les soins	Aides alimentaires aux habitant-e-s des environs, distribution de matériel hygiénique et de bidons d'eau, favoriser les soins	Soutien financier à Caritas Madagascar pour la région du Sud qui vit une crise liée à la sécheresse
2021					
2022			Stabilisation et révisions post-covid	Stabilisation et révisions post-covid Participation à des journées organisée par la	

				ville d'Antsirabe autour de l'handicap	
2023	Développement de la communication	Brunchs locaux et solidaires afin de financer les travaux à la prison d'Antsirabe		Prise de décision : les apprentissages vont être arrêtés car pas suffisamment de demande. Réflexions autour du centre d'accueil pour enfants handicapés.	Financement du réaménagement de la partie dédiée aux mineurs à la prison d'Antsirabe
2024		« Mada-Marche CH et B, présentation dans une classe nyonnaise, Unicréa, Marché de Noël solidaire et Gala du groupe Soga			
2025	L'association devient membre de proMADAGASCAR				

15.3 Chiffres de l'association

	2022	2023	2024	2025
Personnes présentes à l'AG annuelle (CH)		13 8 excusé-e-s	13 12 excusé-e-s	
Personnes présentes à l'AG extraordinaire (2024)		-	17 5 excusé-e-s	-
Nombre de bénévoles actif-ve-s en Suisse		16	29	30
Employé-e-s à Mahazine		13	13	13
Employé-e-s à Fiadanantsoa		12 + les journaliers	9 + 3 personnes régulières	9 + 3 personnes régulières
Budget	50'900 CHF	92'150 CHF	175'400 CHF	124'800 CHF
Rentrées	28'102.94 CHF	107'719.07 CHF	167'064.10 CHF	
Sorties	26'212.15 CHF	48'131.15 CHF	101'954 CHF	
Événements de recherche de fonds et de sensibilisation		3	6	
Nombre d'infolettres	3	11	9	
Abonné-e-s à l'infolettre	Env. 420	Env. 400	Env. 460	

15.4 Budgets et comptabilité des années 2022 à 2025¹⁷

2022 : Budget et comptabilité

Investissements	Budget 2020	Dépenses 2020	Budget 2022
- Mahazine – prise en charge de 272 enfants dont 72 à notre charge complète - Cadeau de Noël – chaussures des enfants - Riz Cantonais	10000.- 6000.- 450.- 1070.-	17520.-	18000.-
Quartier de la Solidarité et de la Paix	2500.- 1400.-	-----	4000.-
Etudes supérieures	2400.-		2400.-
Fiadanatanatsoa Dispensaire et Mat. Ferme Ateliers	11000.-	12300.-	12500.-
Prison d'Antsirabe	5000.-	500.-	3000.-
CoVID 19		2093.-	2500.-
Divers et imprévus pour les deux sites	5000.-	-----	5000.-
Admin de l'association	2500.-	1500.-	1500.-
Billet d'avion	1500.-	-----	2000.-
Total	57820.-	33912.-	50900.-

DATE	RENTREES	SORTIES
Solde au 31.12.2021	34159.50.-	
Janvier 2022	1980.- 1626.28.-	
Février 2022	3156.66.-	2300.- 171.25.-
Mars 2022	710.-	
Avril 2022	890.-	
Mai 2022	2200.-	2300.-
Juin 2022	1570.-	
Juillet 2022	1020.-	2350.-
Août 2022	1220.-	15500.-
Septembre 2022	1150.-	
Octobre 2022	3660.-	2300.-
Novembre 2022	3750.-	1000.-
Décembre 2022	6390	290.90
Totaux	28102.94	26212.15
Différence entre rentrée et sortie	+ 1890.79	
Total des rentrées	62262.44	
Solde au 31.12.2022	36050.29	

¹⁷ Par souci de place, les commentaires supplémentaires ont été retirés des tableaux

2023 : Budget et comptabilité

Investissements	Budget 2022	Dépenses 2022	Budget 2023
Mahazine – prise en charge de 300 enfants dont 100 à notre charge complète Cadeau de Noël – chaussures des enfants	8'000.- 5'000.- 1000.-	15'500.- 1000.-	10000.- 6000.- 1000.-
Quartier de la Solidarité et de la Paix	5'000.-	0.-	5000.-
Etudes professionnelles et supérieures	2'400.-		2400.-
Fiadananatsoa Dispensaire et Mat. Ferme Ateliers	4'695.- 4'115.-	9250.-	9000.-
Prison d'Antsirabe - Partie mineur Projet handicap			30000.- 20000.-
Divers et imprévus pour les deux sites	5'000.-	0.-	5000.-
Admin de l'association	2500.-	909.15	1250.-
Billet d'avion	1500.-	0.-	2500.-
Total	39210.-	26659.15	92150.-
Différences		- 12550.85	+ 65490.85

DATE	RENTREES	SORTIES
Solde au 31.12.2022	37683.29.-	
Janvier 2023	1750.-	4836.-
Février 2023	4400.-	680.20.-
Mars 2023	1347.-	1342.90.-
Avril 2023	2880.-	3610.60.-
Mai 2023	5770.-	6108.-
Juin 2023	1550.-	2932.-
Juillet 2023	4344.87.-	1000.05.-
Août 2023	2659.87.-	14470.-
Septembre 2023	27680.35.-	135.60.-
Octobre 2023	5437.92.-	12118.05.-
Novembre 2023	1730.-	
Décembre 2023	10485.77.-	897.75.-
Totaux	107719.07.-	48131.15.-
Différence entre rentrée et sortie	59587.92.-	
Total des rentrées Solde au 31.12.2023	59587.92.-	

2024 : Budget et comptabilité

Investissements	Budget 2023	Dépenses 2023	Budget 2024
Mahazine – prise en charge de 300 enfants dont 100 à notre charge complète • Cadeau de Noël – chaussures des enfants • Spiruline • Plaine de jeu • Jeux pédagogiques	16000.- 1000.-	14470.- 620.- 475.15.- 550.- 677.75.-	15000.- 500.-
Sous total Mahazine	17000.-	16792.90	15500.-
Quartier de la Paix	5000.-	—	1000.-
Études professionnelles et supérieures	2400.-	—	2400.-
Fiadanantsoa Dispensaire et Mat. Ferme • Réparation de la ferme • Réparation des tuyauterie • Projet Ouverture d’une structure pour enfants handicapé	9000.-	7200.- 9200.- 3500.-	9000.- 120000.-
Sous total Fiadanantsoa	9000.-	19900.-	129000.-
Prison d’Antsirabe • Divers et imprévus pour les deux sites • Marchandises marchés • Remerciements Line • Brunchs	20000.-	5'000 .- 1763.30.- 200.- 960.-	22500.-
Sous total divers	5000.-	2923.30.-	5000.-
Admin : • Timbres-Flayers- • Informatique • Frais bancaires	1250.-	1362.05.- 741.- 277.75.-	2500.-
Sous total Admin.	1250.-	2380.80.-	2500.-
Billet d’avion	2500.-	2136.- 2462.-	2500.-
Total	62500.-	46595.-	175400.-
Différences	-15905.-		

DATE	RENTREES	SORTIES
Solde au 31.12.2023	59587.92 .-	
Janvier 2024	6499.35.-	22500.- 229.80 144.90
Février 2024	2099.20.-	2001.- 400.- 480.- 141.50.-
Mars 2024	700.-	
Avril 2024	1139.74.-	2400.- 1817.65.- 560.-
Mai 2024	21394.26.-	
Juin 2024	3028.44.-	
Juillet 2024	2989.09.-	3000.- 14700.-
Août 2024	3084.23.-	5000.- 580.- 522.55.-
Septembre 2024	31926.81.-	886.40.- 216.20.- 300.- 235.65.- 500.-
Octobre 2024	8791.49.-	3000.-
Novembre 2024	2560.-	
Décembre 2024	22263.57.-	40000.- 359.85.- 1625.- 353.50.-
Totaux	167064.10.-	101954.-
Différence entre rentrée et sortie	65110.10.-	
Total des rentrées 2024 Solde au 31.12.2024	107476.18.- 64076.30.-	

2025 : Budget

Investissements	Budget 2024	Dépenses 2024	Budget 2025	Commentaires
Mahazine – prise en charge de 300 enfants dont 100 à notre charge complète • Cadeau de Noël – chaussures des enfants • Spiruline • Divers Quartier de la paix	15000.- 500.- 1000.-	14700.- 560.- 400.-	15000.- 500.- 500.- 1000.- 1000.-	- Salaires – repas – inscription dans les écoles – matériel scolaire et vêtements • Cadeau de Noël – chaussures des enfants Toilettes sèches Barrière de sécurité
Sous total Mahazine	16500.-	16060.-	18000.-	
Études professionnelles et supérieures	2400.-	2400.-	2400.-	4 étudiants (études supérieures) selon contrat de bourse d'études.
Etudes professionnelles et supérieures	2400.-	2400.-	2400.-	
- Fiadanantsoa Dispensaire et Mat. Ferme • Divers • Construction nouveau bâtiment	9000.- 120000.-	12400.- 40000.-	9000.- 5000.- 80000.-	Frais de fonctionnement dont les salaires + 1 trimestre sur 2025 Voir explications ici dessous
Sous total Fiadanantsoa	129000.-	52400.-	94000.-	
Prison d'Antsirabe	22000.-	22500.-	-----	
Sous total Prison Antsirabe	22000.-	22500.-	-----	
• Divers et imprévus pour les deux sites • Marchandises marché • Mada-Marche	5000.- ----- -----	229.80 3473.15 4322.55	5000.- 1000.- -----	Moyen de comm.Fiadanana Divers marchandises et emballages pour les marchés Divers admin.,boissons et repas.
Sous total divers	5000.-	8025.50	6000.-	
Admin : • Timbres-Flayers- • Informatique • Frais bancaires	2500.-	1031.30 141.50 569.20	2000.-	Flyers – timbres – site Divers
Sous total Admin.	2500.-	1742.-	2000.-	
Billet d'avion	2500.-	1625.-	2400.-	
	2500.-	1625.-	2400.-	
Total	179000.-	104752.50	124800.-	
Différences	74247.50			

15.5 Coûts et budgets du projet

Devis estimatif pour le personnel (tableau qui va évidemment évoluer avec le nombre d'enfants accueillis)

Personnel	Tâches	Salaires en Ariary	Nombres	Montant mensuel en Ariary	Montant en CHF
Aides soignant-e-s	Accompagner, assister les enfants handicapés y compris la nuit	230000	4	1'120'000	230.-
Cuisinière	Préparer les différents repas	250000	1	280'000	60.-
Intendante	Assurer le ménage et la lessive		1		
Enseignants	Assurer leur formation scolaire (pédagogique)	250'000	2	500'000	102.-
Infirmier	S'occuper des différents soins	600000	0,5	300'000	61.-
Stagiaires (sur 6 mois)	Secondier les autres professionnels				
Responsable	Diriger le centre à 50%	250'000			51.-
Total pour une année					6'048.-

Devis estimatif pour les meubles

Locaux	Meubles	Quantité	Prix unitaire en Ariary	Montant en Ariary	Montant en CHF
Chambres	Lit une place	12	400'000	4'800'000	
	Étagères	4	80000	320'000	
Salle de loisirs	Canapé	1	750000	750'000	
	Chaises	10	60'000	600'000	
	Armoire	1	450000	450'000	
Salle à manger	Table pour 8	1	650000	650'000	
	Tables pour 6	2	450000	900'000	
	Vaisselle	1	600000	600'000	
Cuisine	Table pour 4	1	250000	250'000	
	Armoires	2	450000	900'000	
	Étagères	2	100000	200'000	
Bureau	Table de bureau	1	350000	350'000	
	Chaises	4	60000	240'000	
	Armoire	1	450000	450'000	
Garde robe	Armoires	2	500000	1'000'000	
	Tables de repassage	2	150000	300'000	
	Étagères GM	2	400000	800'000	
Total				13'560'000	2770.-

Devis estimatif pour la literie

Désignation	Quantité	Prix unitaire en Ariary	Montant en Ariary	Montant en CHF
Matelas ¹⁸	12	280000	3'360'000	
Draps dessous	24	20000	480'000	
Draps dessus	24	20000	480'000	
Oreillers	12	15000	180'000	
Taies d'oreillers	24	5000	120'000	
Couettes	16	50000	800'000	
Serviettes de bain	12	10000	120'000	
Total			5'540'000	1'130.-

Devis estimatif pour la salle à manger et le matériel de cuisine

Désignation	Quantité	Prix unitaire en Ariary	Montant en Ariary	Montant en CHF
Cuvettes	4	10'000	40'000	
Seaux	4	8'000	32'000	
Assiettes	20	3'500	70'000	
Cuillères	20	1'000	20'000	
Cuillères de service	4	4'000	16'000	
Tasses	20	2'000	40'000	
Serviettes de table	24	3'000	72'000	
Nappes de table	3	30'000	90'000	
Couteaux	4	3'500	14'000	
Planches à découper	2	12'000	24'000	
Culs de poule	6	9'000	54'000	
Marmites GM	1	80'000	80'000	
Marmites MM	2	60'000	120'000	
Casseroles	2	50'000	100'000	
Total			772'000	160.-

¹⁸ Le matelas coûte 200'000 ariary, mais il faut le capitonner, ce qui fait que le prix est à 280'000 ariary.

Devis estimatif pour le nettoyage

Désignation	Nombre	Prix unitaire en Ariary	Montant en Ariary	Montant en CHF
Vadrouilles	2	15'000	30'000	
Serpillères	6	8'000	48'000	
Balais	2	10'000	20'000	
Brosses	2	2'500	5'000	
Seaux	6	8'000	48'000	
Cuvettes	5	20'000	100'000	
Gants	4	15'000	60'000	
Total			311'000	65.-

Devis estimatif pour le matériel sanitaire

Désignation	Quantité	Prix unitaire en Ariary	Montant en Ariary	Montant en CHF
Bassins de lit	2	85'000	170'000	
Urinoirs	3	45'000	135'000	
Pots	4	8'000	32'000	
Balayettes	4	12'000	48'000	
Gants	4	15'000	60'000	
Matériel auxiliaire				300.-
Total			445'000	390.-

Devis estimatif du matériel de soin en cas de crise

Désignation	Quantité	Prix unitaire en Ariary	Montant en Ariary	Montant en CHF
Thermomètres infrarouge	2	85'000	170'000	
Tensiomètre	1	245'000	245'000	
Stéthoscope	1	20'000	20'000	
Total			435'000	90.-

15.6 Devis du bâtiment



Lot : 0708 K 279 Ambohimena Antsirabe
Contact : 033 90 327 05/ 034 99 498 49
mail: hajatiana15@gmail.com

Date: 05/02/24

DEVIS

Objet: Travaux de construction d'un bâtiment sis Ambatomainty Antsirabe

Client: Mme Ando

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PU	PRIX TOTAL
I INSTALLATION CHANTIER					
1,0	Installation et amené de toute l'équipe ainsi que les machines à attribuer pendant le chantier et replis du chantier	fft	1,00	2 500 000	2 500 000
sous-total installation de chantier					2 500 000
II MACONNERIE et CHARPENTE					
2,1	Fouille et excavation (concerne: fondation)	m3	108,00	45 000	4 860 000
2,1	Confection Béton de propreté	m3	13,50	290 000	3 915 000
2,3	Confection semelle isolée en BA dosé à 350kg/m3 (Dim 1m*1m)	m3	7,00	840 000	5 880 000
2,4	Confection Longrine en BA dosé à 350kg/m3	m3	33,75	950 000	32 062 500
2,5	Confection poteaux en BA dosé à 350kg/m3	m3	6,86	850 000	5 831 000
2,6	Confection murs en élévation de briques d'épaisseur 22cm hourdées en mortier de ciment	m2	1 154,50	64 000	73 888 000
2,7	Confection chaînage en BA dosé à 350kg/m3	m3	54,30	850 000	46 155 000
2,8	Confection dallage radier en BO dosé à 250kg/m3	m3	45,00	320 000	14 400 000
2,9	Confection dalle en BA dosé à 350kg/m3	m3	45,00	840 000	37 800 000
2,10	Auvent en BA dosé à 350kg/m3	m3	4,80	745 000	3 576 000
2,11	Application chape	m²	450,00	24 000	10 800 000
2,12	Finition enduit de ciment	m²	1 510,50	25 000	37 762 500
2,13	Confection coffrage et échaffaudage	m²	450,00	75 000	33 750 000
sous-total Maçonnerie et charpente					310 680 000
III REVETEMENT SOL					
3,1	Fourniture et pose carrelage pour sol et pour mural y compris salle d'eau	m²	914,00	90 000	82 260 000
sous-total Revêtement sol					82 260 000

Page 1

IV PEINTURE					
4,1	Application peinture à l'eau	m²	1 490,50	7 500	11 178 750
4,2	Application peinture à l'huile	m²	20,00	9 500	190 000
sous-total peinture					11 368 750
V OUVERTURE et Grille de protection					
5,1	Fourniture et pose de porte en bois	uté	24,00	350 000	8 400 000
5,2	Fourniture et pose des portes métalliques	uté	2,00	650 000	1 300 000
5,3	Fourniture et pose de fenêtre vitrées	uté	25,00	250 000	6 250 000
5,4	Confection et pose des grilles de protection	Ens	25,00	300 000	7 500 000
sous-total ouverture et grille de protection					23 450 000
VI PLAFONNAGE					
6,1	Fourniture et pose plafonds en volige 1er choix y compris entretoises	m²	450,00	85 000	38 250 000
sous-total plafonnage					38 250 000
VII ASSAINISSEMENT					
7,1	Création et fourniture d'un système d'assainissement (Canalisation, chéneaux, descentes, diverses évacuations)	Ens	1,00	3 200 000	3 200 000
sous-total assainissement					3 200 000
VIII TOITURE					
8,1	Fourniture et pose des tôles de dim 0,40mm y compris fermes et panes en bois	m²	360,00	81 000	29 160 000
sous-total toiture					29 160 000
IX ELECTRICITE ET PLOMBERIE					
9,1	Fourniture et installation d'un système panneau solaire électrique pour alimentation électrique complet d'une consommation de 4 000W	Ens	1,00	27 500 000	27 500 000
9,2	Confection d'un château d'eau en BA dosé de 350kg/m3	Ens	1,00	2 800 000	2 800 000
9,3	Fourniture et pose d'un réservoir d'eau d'une capacité de 2000L	Ens	1,00	3 850 000	3 850 000
9,4	Fourniture et pose wc chaise Anglaise	uté	3,00	450 000	1 350 000
9,5	Fourniture et pose éviers	uté	3,00	350 000	1 050 000
9,6	Fourniture et installation complète de tuyauterie (Evacuation et alimentation) y compris fourniture et installation surpresseur (cap 21L)	Ens	1,00	5 500 000	5 500 000
9,7	Fourniture et installation d'un chauffe eau électrique	Ens	1,00	8 460 000	8 460 000
sous-total électricité et plomberie					50 510 000
TOTAL					551 378 750

Arrêté à la somme de *Cinq cent cinquante un millions trois cent soixante dix huit mille sept cent cinquante Ariary* ./..

DELAI D'EXECUTION: 6 mois

Le gérant

Page 2

HAJATIANA Hasiiniaina Rivoherilaza